

## Brevet fédéral - Diplôme fédéral

### Modalités de paiement

#### 1. Préparation aux examens du brevet fédéral d'informaticien(ne)

Pour le paiement de la formation citée en titre, nous proposons une des variantes suivantes à choisir lors de l'inscription :

- variante 1 : paiement comptant de CHF 17'250.- fin janvier de l'année du début de la formation
- variante 2 : paiement en 2 acomptes de CHF 8'760.- fin janvier et fin juillet de l'année du début de la formation, soit un supplément de CHF 270.-
- variante 3 : paiement en 4 acomptes de CHF 4'420.- fin janvier, fin avril, fin juillet et fin octobre de l'année du début de la formation, soit un supplément de CHF 430.-
- variante 4 : paiement en 12 acomptes mensuels de CHF 1'500.- fin janvier à fin décembre de l'année du début de la formation, soit un supplément de CHF 750.-

Pour chaque variante, le supplément correspond aux intérêts et aux charges administratives supplémentaires.

#### 2. Préparation aux examens du diplôme fédéral d'ICT-Manager

Pour le paiement de la formation citée en titre, nous proposons une des variantes suivantes à choisir lors de l'inscription :

- variante 1 : paiement comptant de CHF 18'200.- fin janvier de l'année du début de la formation
- variante 2 : paiement en 2 acomptes de CHF 9'240.- fin janvier et fin juillet de l'année du début de la formation, soit un supplément de CHF 280.-
- variante 3 : paiement en 4 acomptes de CHF 4'660.- fin janvier, fin avril, fin juillet et fin octobre de l'année du début de la formation, soit un supplément de CHF 440.-
- variante 4 : paiement en 12 acomptes mensuels de CHF 1'580.- fin janvier à fin décembre de l'année du début de la formation, soit un supplément de CHF 760.-

Pour chaque variante, le supplément correspond aux intérêts et aux charges administratives supplémentaires.

#### 3. Préparation aux examens du diplôme fédéral d'ICT Security Expert

Pour le paiement de la formation citée en titre, nous proposons une des variantes suivantes à choisir lors de l'inscription :

- variante 1 : paiement comptant de CHF 15'750.- avant le début de la formation
- variante 2 : paiement en 2 acomptes de CHF 8'000.-, le 1<sup>er</sup> avant le début de la formation et le 2<sup>ème</sup> au 4<sup>ème</sup> mois de la formation, soit un supplément de CHF 250.-
- variante 3 : paiement en 4 acomptes de CHF 4'040.-, le 1<sup>er</sup> avant le début de la formation, le 2<sup>ème</sup> au 3<sup>ème</sup> mois de la formation, le 3<sup>ème</sup> au 6<sup>ème</sup> mois et le 4<sup>ème</sup> au dernier mois, soit un supplément de CHF 410.-
- variante 4 : paiement en 10 acomptes mensuels de CHF 1'630.- le 1<sup>er</sup> avant le début de la formation et les suivants à la fin de chaque mois suivant, soit un supplément de CHF 550.-

Pour chaque variante, le supplément correspond aux intérêts et aux charges administratives supplémentaires.

*Suite au verso*

#### 4. Préparation aux examens du diplôme ISEIG de Chef(fe) de projet fonctionnel

Pour le paiement de la formation citée en titre, nous proposons une des variantes suivantes à choisir lors de l'inscription :

- variante 1 : paiement comptant de CHF 10'150.- fin janvier de l'année du début de la formation
- variante 2 : paiement en 2 acomptes de CHF 5'130.- fin janvier et fin avril de l'année du début de la formation, soit un supplément de CHF 110.-
- variante 3 : paiement en 4 acomptes de CHF 2'590.- fin janvier, fin mars, fin mai et fin juillet de l'année du début de la formation, soit un supplément de CHF 210.-
- variante 4 : paiement en 8 acomptes mensuels de CHF 1'310.- fin janvier à fin août de l'année du début de la formation, soit un supplément de CHF 330.-

Pour chaque variante, le supplément correspond aux intérêts et aux charges administratives supplémentaires.

*Suite au verso*